

**REPERTOIRE PAR DATE
MAIRIE DE VALENTINE**

N°	DATE	OBJET	PAGES
2021-53	15/12/2021	Auorisation du maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 25% avant l'adoption du budget 2022	893
2021-54	15/12/2021	Ouverture de crédits 45411 - 45421	894
2021-55	15/12/2021	Ouverture de crédits 615221 - 752	895
2021-56	15/12/2021	Révision tarifs concessions cimetièrre	896

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

HAUTE-GARONNE

Nombre de conseillers :

exercice : 15

présents : 13

votants : 15

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

DE LA COMMUNE DE VALENTINE

Séance du 15 décembre 2021

L'an deux mille vingt un

et le quinze décembre

à 20h00 , le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement

convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie NADALET, Maire

Présents : DUCASSE B. ZAINA F. GRAU J. MAURY G. GAY G. DULAC F.

LABROQUERE M. HILLAIRE N. BACQUE G. HILLAIRE L. CAPERAN R.

ARAUJO DA SILVA M.

Excusés : BAUWEN C. FOURMENT P.

Mme Christel BAUWEN a donné procuration à mr Georges MAURY

Mr Philippe FOURMENT a donné procuration à mr Francis ZAINA

Madame Fabienne DULAC a été nommée secrétaire.

Date convocation

08 décembre 2021

Date affichage

08 décembre 2021

Objet délibération :

Autorisation du maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 25% avant l'adoption du budget 2022

N°2021-53

Le maire expose que l'article L 1612-1 du code général des collectivités territoriales dispose que :

« dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été voté avant le 1^{er} janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit , jusqu'à l'adoption de ce budget de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Il est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

En outre jusqu'à l'adoption du budget, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. »

Il est proposé au conseil municipal de permettre à monsieur le maire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 25% avant l'adoption du budget principal qui devra intervenir avant le 15 avril 2022.

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Autorise jusqu'à l'adoption du budget primitif 2022 le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.


Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Envoyé en préfecture le 17/12/2021

Reçu en préfecture le 17/12/2021

Affiché le

ID : 031-213105653-20211215-202153-DE


Marie NADALET
Maire



EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS

Collectivité : VALENTINE COMMUNE

Date de Convocation : 08/12/2021	Décisions N° : 2021-54	Membres : En Exercice : 15 Présents : 13 Votants : 15
-------------------------------------	---------------------------	--

Le 15/12/2021
Le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué(e), s'est réuni(e), sous la présidence de madame Marie NADALET, maire.

Etaient présents : DUCASSE B.ZAINA F., GRAU J. MAURY G., HILLAIRE N., LABROQUERE M. DULAC F. ARAUJO DA SILVA M. GAY G. HILLAIRE L. CAPERAN R. BACQUE G

Etaient Absents ou excusés : BAUWEN C. FOURMENT P.
Madame Christel BAUWEN a donné procuration à monsieur Georges MAURY
Monsieur FOURMENT Philippe a donné procuration à monsieur Francis ZAINA

Objet : Ouverture de crédits

Madame Fabienne DULAC a été nommée secrétaire de séance.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de procéder au vote de virement de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2021.

CREDITS A OUVRIR

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant
45	4541	OPFI			Travaux effectués d'office pour compte de tiers	60 000,00
					Total	60 000,00

CREDITS A OUVRIR

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant
45	4542	OPFI			Travaux effectués d'office pour compte de tiers	60 000,00
					Total	60 000,00

Envoyé en préfecture le 17/12/2021
Reçu en préfecture le 17/12/2021
Affiché le
ID : 031-213105653-20211215-202154-DE

Marie NADALET, maire



EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS

Collectivité : VALENTINE COMMUNE

Date de Convocation : 08/12/2021	Décisions N° : 2021-55	Membres : En Exercice : 15 Présents : 13 Votants : 15
-------------------------------------	---------------------------	--

Le 15/12/2021
Le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué(e), s'est réuni(e), sous la présidence de madame Marie NADALET, maire.

Etaient présents : DUCASSE B.ZAINA F., GRAU J. MAURY G., HILLAIRE N., LABROQUERE M. DULAC F. ARAUJO DA SILVA M. GAY G. HILLAIRE L. CAPERAN R. BACQUE G

Etaient Absents ou excusés : BAUWEN C. FOURMENT P.
Madame Christel BAUWEN a donné procuration à monsieur Georges MAURY
Monsieur FOURMENT Philippe a donné procuration à monsieur Francis ZAINA

Objet : Ouverture de crédits

Madame Fabienne DULAC a été nommée secrétaire de séance.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de procéder au vote de virement de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2021.

CREDITS A OUVRIR

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant
011	615221				Bâtiments publics	9 000,00
					Total	9 000,00

CREDITS A OUVRIR

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant
75	752				Revenus des immeubles	9 000,00
					Total	9 000,00

Envoyé en préfecture le 17/12/2021
Reçu en préfecture le 17/12/2021
Affiché le
ID : 031-213105653-20211215-202155-DE

Marie NADALET, maire




**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

DE LA COMMUNE DE **VALENTINE**

Séance du 15 décembre 2021

L'an deux mille vingt un

et le quinze décembre

à 20h00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de madame Marie NADALET, Maire

Présents : DUCASSE B. ZAINA F. MAURY G. GRAU J. HILLAIRE N.

LABROQUERE M. CAPERAN R. BACQUE G. HILLAIRE L.

ARAUJO DA SILVA M. DULAC F. GAY G.

Excusés : BAUWEN C. FOURMENT P.

Mme Christel BAUWEN a donné procuration à mr Georges MAURY

Mr Philippe FOURMENT a donné procuration à mr Francis ZAINA

Date affichage

08 décembre 2021

Date de convocation

08 décembre 2021

Objet délibération :

Révision tarifs concessions cimetièrè

N°2021-56

Mme Fabienne DULAC a été nommée secrétaire.

Monsieur le maire propose au conseil municipal d'examiner les tarifs des concessions au cimetière

Le conseil municipal, à l'unanimité décide de ne pas augmenter les tarifs et de conserver les tarifs suivants pour l'année 2022 :

Nouveau au cimetière (à perpétuité)

- Concession 1 place 300 €
- Concession 2 places 700 €

Ancien cimetière (à perpétuité)

- Type 1 place 210 €
- Type 2 places 520 €

Case caverne et colombarium (50 ans)

- Tarif : 450 €

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Envoyé en préfecture le 17/12/2021
Reçu en préfecture le 17/12/2021
Affiché le
ID : 031-213105653-20211217-202156-DE

Marie NADALET
Maire

